



**ÉTATS
FINANCIERS**

30 juin 2013

**LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-
ROMAINE DE VALLEYFIELD**

BOURASSA
BOYER inc.

Société de comptables professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE- ROMAINE DE VALLEYFIELD

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de **LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-ROMAINE DE VALLEYFIELD**, qui comprennent le bilan au 30 juin 2013, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.



Fondement de l'opinion avec réserve

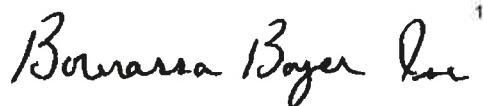
Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, **LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-ROMAINE DE VALLEYFIELD** tire des produits de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de **LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-ROMAINE DE VALLEYFIELD** et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des dons comptabilisés, de l'insuffisance des produits sur les charges, des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 30 juin 2013, de l'actif à court terme au 30 juin 2013 et des actifs nets aux 1er juillet 2012 et 30 juin 2013.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de **LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-ROMAINE DE VALLEYFIELD** au 30 juin 2013, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note complémentaire 3, qui indique que **LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-ROMAINE DE VALLEYFIELD** a adopté les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif le 1er juillet 2012 et que sa date de transition était le 1er juillet 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers, y compris les bilans au 30 juin 2012 et au 1er juillet 2011, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 30 juin 2012 ainsi que les informations connexes. Nous n'avons pas pour mission de faire rapport sur les informations comparatives retraitées, de sorte qu'elles n'ont pas été auditées.

 ¹

Société de comptables professionnels agréés

Vaudreuil-Dorion, le 17 décembre 2013

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A106833

RÉSULTATS

Exercice terminé le 30 juin 2013

	Budget 2 0 1 3 (non audité)		2 0 1 3		2 0 1 2
PRODUITS					
Contributions diocésaines	505 000	\$	494 190	\$	507 058
Activités de services	306 680		336 541		361 779
Revenus de placements (note 12)	203 800		207 711		35 705
Gain sur cession d'immobilisations	—		70 994		—
Divers dons	53 000		51 476		69 183
Quêtes commandées	8 000		6 264		5 353
Autres	100 000		1 951		2 278
	1 176 480		1 169 127		981 356
CHARGES					
Salaires et charges sociales	764 350		724 592		732 822
Activités de services	236 296		205 386		291 329
Intérêts	142 000		147 728		146 844
Participation « Église Universelle »	56 500		52 930		52 412
Honoraires professionnels et frais de gestion	54 000		50 653		37 111
Assurances	17 500		12 478		16 826
Informatique	9 000		10 245		9 756
Fournitures de bureau et papeterie	5 200		9 018		2 060
Autres	5 500		8 729		16 372
Télécommunications	4 700		7 032		5 012
Dons - caisse invalidité	5 000		5 000		5 000
Gratification Ste-Cécile	5 000		5 000		5 000
Messagerie	6 200		3 260		4 710
Frais bancaires	1 500		1 677		1 634
Amortissement des immobilisations	58 790		58 253		56 869
	1 371 536		1 301 981		1 383 757
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES PRODUITS	(195 056)		(132 854)		(402 401)
CONTRIBUTIONS DU FONDS DU SÉMINAIRE DE VALLEYFIELD	195 000		132 854		239 800
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(56)	\$	—	\$	(162 601)

LA CORPORATION ÉPISCOPALE CATHOLIQUE-
ROMAINE DE VALLEYFIELD

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
Exercice terminé le 30 juin 2013

	Investi en immobilisations	Affectations d'origine externe	Non grevé d'affectations	2 0 1 3 Total	2 0 1 2 Total
SOLDE AU DÉBUT	1 447 045 \$	194 220 \$	(57 970) \$	1 583 295 \$	1 745 896 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	12 741	—	(12 741)	—	(162 601)
Investi en immobilisations	18 076	—	(18 076)	—	—
Affectations d'origine interne (note 4)	(50 800)	—	50 800	—	—
	(19 983)	—	19 983	—	(162 601)
SOLDE À LA FIN	1 427 062 \$	194 220 \$	(37 987) \$	1 583 295 \$	1 583 295 \$

BILAN
30 juin 2013

	2 0 1 3		2 0 1 2		Au 1er juillet 2 0 1 1
ACTIF					
COURT TERME					
Encaisse	229 046	\$	435 369	\$	299 010
Débiteurs (note 5)	189 825		215 209		221 917
Frais payés d'avance	161		2 474		865
Placements réalisables au cours du prochain exercice	115 000		195 000		908 005
	534 032		848 052		1 429 797
PLACEMENTS (note 6)	6 086 979		5 804 291		5 695 065
IMMOBILISATIONS (note 7)	1 667 862		1 742 545		1 505 651
DÉPÔT SUR ACHAT D'IMMOBILISATIONS	—		—		59 929
	8 288 873	\$	8 394 888	\$	8 690 442
					\$
PASSIF					
COURT TERME					
Créditeurs (note 8)	149 830	\$	158 438	\$	172 210
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	1 069 914		1 128 330		905 479
	1 219 744		1 286 768		1 077 689
DETTE À LONG TERME (note 9)	1 505 997		1 657 021		1 810 975
APPORTS REPORTÉS (note 10)	3 979 837		3 867 804		4 055 882
	6 705 578		6 811 593		6 944 546
ACTIF NET					
Investi en immobilisations	1 427 062		1 447 045		1 505 651
Affectations d'origine externe	194 220		194 220		194 220
Non grevé d'affectations	(37 987)		(57 970)		46 025
	1 583 295		1 583 295		1 745 896
	8 288 873	\$	8 394 888	\$	8 690 442
					\$

À TITRE DE PRÉSIDENT DU COLLÈGE DES CONSULTEURS
ET DU CONSEIL POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

_____, président

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 30 juin 2013

	2 0 1 3	2 0 1 2
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Insuffisance des produits sur les charges	— \$	(162 601) \$
Éléments sans incidence sur les flux de trésorerie		
Annulation d'un billet à payer à la suite d'une donation	(20 000)	(16 000)
Annulation d'une rente viagère à la suite d'une donation	(3 162)	—
Don en actions	(10 284)	—
Amortissement d'un billet à recevoir	1 600	1 600
Amortissement des immobilisations	58 253	56 869
Apports reportés constatés à titre de produits	(211 548)	(335 944)
Amortissement de la prime sur placements comptabilisés au coût après amortissement	3 942	3 729
Perte sur cession de placements	—	874
Gain sur cession d'immobilisations	(70 994)	—
Variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur	(71 327)	107 746
	(323 520)	(343 727)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 11)	19 089	(8 673)
	(304 431)	(352 400)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Diminution (augmentation) de l'encaisse affectée	68 832	(43 951)
Acquisition de placements	(2 866 787)	(1 231 867)
Produit de cession de placements	2 740 168	1 721 697
Acquisition d'immobilisations	(18 076)	(233 834)
Produit de cession d'immobilisations	105 500	—
	29 637	212 045
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Billets à terme	152 000	408 000
Remboursement des billets à terme	(298 194)	(315 297)
Rentes capitalisées	—	37 700
Remboursement des rentes capitalisées	(40 084)	(45 506)
Apports reportés encaissés	323 581	147 866
	137 303	232 763
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(137 491)	92 408
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	274 946	182 538
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	137 455 \$	274 946 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2013

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET OBJECTIF DE LA CORPORATION

La corporation est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de l'Acte pour incorporer l'archevêque et les évêques catholiques-romains dans chaque diocèse du Bas-Canada, Statut de Québec, 50 Victoria, chapitre XXVII, et est un organisme de bienfaisance au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Sa mission est de donner une reconnaissance civile et légale aux actes d'administration des biens temporels posés par l'Évêque pour le diocèse qui lui est confié. Ces actes répondent aux fins suivantes : ériger et dissoudre les paroisses, organiser le culte public et accomplir les œuvres de l'apostolat sacré et de charité.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilisation des produits

La corporation applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les contributions diocésaines sont constatées à titre de produits selon un pourcentage de leurs revenus respectifs.

Les revenus de dividendes et intérêts sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Les revenus provenant des activités de services sont constatés lorsque les services sont rendus.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements seront apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Prêts douteux et provision pour prêts douteux

Les placements inscrits à titre de prêts douteux sont comptabilisés à leur valeur nominale déduction faite de la provision pour prêts douteux. Lorsqu'un prêt est jugé douteux, la valeur comptable de celui-ci est ramenée à sa valeur de réalisation estimative qui est mesurée par l'actualisation des flux monétaires futurs prévus au taux d'intérêt inhérent aux prêts. Le montant constaté initialement au titre d'un prêt douteux, ainsi que tout changement subséquent, sont imputés à la provision à titre d'ajustement.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. La majorité des immeubles ont été évalués par la Compagnie d'Évaluation Technique Laurentienne en date du 3 juin 1966. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, périodes et taux suivants :

Immeuble - évêché	Dégressif	2,5 %
Maison Émard	Dégressif	2,5 %
Chapelle	Dégressif	5 %
Ameublement - évêché	Dégressif	10 %
Bibliothèque - évêché	Dégressif	10 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %
Équipement informatique	Dégressif et linéaire	30 % et 5 ans

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent environ 3 100 heures par année pour aider la corporation à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la corporation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires non affectés et les dépôts à terme non affectés dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition que la corporation peut utiliser pour les opérations courantes.

Au 30 juin 2013, les soldes bancaires affectés totalisent 91 591 \$ (160 423 \$ en 2012) et les dépôts à terme affectés totalisent 825 419 \$ (865 419 \$).

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2013

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

La corporation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans les cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normales.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement selon la méthode du taux effectif, à l'exception des actions de sociétés cotées en bourse et de certains placements dans des instruments financiers cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des débiteurs, des billets à recevoir, des dépôts à terme et de placements en obligations et en fonds communs de placements.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, des billets à terme et des rentes capitalisées.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des actions de sociétés cotées en bourse, de placements en obligations et en fonds communs de placements.

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

La corporation a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratifs.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers dans lesquels la corporation a appliqué les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers de l'exercice terminé le 30 juin 2013 ont été élaborés en fonction des principes comptables décrits et notamment les dispositions prévues au chapitre 1501 - *Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif* relative aux premiers adoptants de ce référentiel.

L'incidence de l'adoption de ces normes a été comptabilisée dans l'actif net à la date de transition, soit le 1er juillet 2011.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2013

3. INCIDENCE DU CHANGEMENT DE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE (suite)

Lors de l'application initiale, la corporation a choisi de se prévaloir des exemptions suivantes :

La fondation a choisi d'évaluer certains de ses placements en obligations et en fonds communs de placements détenus à la date de transition à la juste valeur.

Placements

Au 1er juillet 2011, la corporation a comptabilisé tous ses dépôts à terme au coût. Selon l'ancien référentiel, certains de ces placements avaient été comptabilisés à la juste valeur à titre d'actifs financiers disponibles à la vente. La corporation a également comptabilisé certains placements en obligations et en fonds communs à la juste valeur. Selon l'ancien référentiel, ces placements avaient été comptabilisés à la juste valeur à titre d'actifs détenus à des fins de transaction. Il n'y a aucun effet net ni sur les résultats, ni sur les placements, ni sur l'actif net.

	Selon les états financiers établis antérieurement	Variations à l'actif net	Selon le nouveau référentiel
Placements	6 603 070 \$	— \$	6 603 070 \$

4. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Durant l'exercice, le produit de cession des immobilisations de 105 500 \$ moins un montant de 54 700 \$ affecté au remboursement de deux billets à terme, soit 50 800 \$, a été transféré de l'actif net investi en immobilisations à l'actif net non grevé d'affectations.

5. DÉBITEURS

	2013	2012
Contributions diocésaines	93 255 \$	91 921 \$
Intérêts courus	40 537	37 719
Taxes à la consommation	16 846	32 851
Autres	39 187	52 718
	189 825 \$	215 209 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 juin 2013

6. PLACEMENTS	2013	2012
Portefeuille		
Dépôts à terme, 1 % à 4,60 %, échéant d'août 2013 à février 2018, au coût	825 419 \$	865 419 \$
Obligations et fonds à revenus fixes, au coût après amortissement (juste valeur 1 850 758 \$; 1 584 555 \$ en 2012)	1 761 213	1 459 072
Obligations et actions privilégiées, à la juste valeur (valeur d'acquisition 2 500 695 \$; 2 503 677 \$ en 2012)	2 498 756	2 575 837
Actions de sociétés publiques, à la juste valeur (valeur d'acquisition 584 447 \$; 458 543 \$ en 2012)	683 199	447 604
Fonds communs de placements, au coût après amortissement (juste valeur 70 205 \$; 159 727 \$ en 2012)	70 205	159 727
Fonds communs de placements, à la juste valeur (valeur d'acquisition 236 879 \$; 390 238 \$ en 2012)	257 318	368 394
Billet à recevoir, 5 %, recouvrable jusqu'en septembre 2019 par versements mensuels de 1 000 \$, plus intérêts, au coût	75 090	87 090
Billets à recevoir, Programme d'aide pour les études, nets d'une provision pour prêt douteux de — \$ (13 737 \$ en 2012), au coût	30 779	36 148
Billet à recevoir, 5 %, net d'une provision pour prêt douteux de 100 000 \$, radié au cours de l'exercice	—	—
	6 201 979	5 999 291
Placements réalisables au cours du prochain exercice	115 000	195 000
	6 086 979 \$	5 804 291 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2013

7. IMMOBILISATIONS			2 0 1 3			2 0 1 2
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette		
Terrain - évêché	71 862 \$	— \$	71 862 \$	71 862 \$		
Terrain - Maison Émard	123 970	—	123 970	123 970		
Terrain - Camp Bosco	—	—	—	34 506		
Immeuble - évêché	1 902 275	664 137	1 238 138	1 263 685		
Maison Émard	156 389	39 010	117 379	120 388		
Chapelle	28 766	18 718	10 048	10 578		
Ameublement - évêché	402 860	326 857	76 003	82 395		
Bibliothèque - évêché	5 025	3 991	1 034	1 149		
Matériel roulant	31 175	18 432	12 743	10 258		
Équipement informatique	100 352	83 667	16 685	23 754		
	2 822 674 \$	1 154 812 \$	1 667 862 \$	1 742 545 \$		

8. CRÉDITEURS

Fournisseurs et frais courus	59 507 \$	73 378 \$
Salaires et vacances	52 089	45 727
Charges sociales et retenues à la source	20 102	19 839
Intérêts courus	18 132	19 494
	149 830 \$	158 438 \$

9. DETTE À LONG TERME

Billets à terme, intérêts variant de 0 % à 4 %, échéant entre novembre 2013 et mai 2018	2 070 851 \$	2 182 345 \$
Billet à terme, 7,5%, échéant en juin 2014	100 000	100 000
Billets à terme, 4 %, échéant en mai et novembre 2017	240 800	295 500
Rentes capitalisées	164 260	207 506
	2 575 911	2 785 351
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	1 069 914	1 128 330
	1 505 997 \$	1 657 021 \$

Les versements à effectuer au cours des cinq prochains exercices s'établissent comme suit :

2014	1 069 914 \$
2015	349 293 \$
2016	734 996 \$
2017	226 784 \$
2018	194 924 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2013

10. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources affectées d'origine externe destinées à couvrir les charges de fonctionnement d'exercices subséquents à différents services.

	2 0 1 3		2 0 1 2	
Solde au début	3 867 804	\$	4 055 882	\$
Souscriptions	201 957		34 835	
Revenus sur placements comptabilisés au coût	67 682		72 301	
Contributions diocésaines	44 206		36 750	
Autres	9 736		3 980	
	4 191 385		4 203 748	
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	(211 548)		(335 944)	
Solde à la fin	3 979 837	\$	3 867 804	\$

11. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation nette des éléments hors caisse
du fonds de roulement

Débiteurs	25 384	\$	6 708	\$
Frais payés d'avance	2 313		(1 609)	
Créditeurs	(8 608)		(13 772)	
	19 089	\$	(8 673)	\$

12. REVENUS DE PLACEMENTS

Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements comptabilisés au coût après amortissement	34 303	\$	35 037	\$
Revenus de dividendes et d'intérêts sur placements comptabilisés à la juste valeur	106 023		113 017	
Variation de la juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur	71 327		(107 746)	
Perte sur cession de placements comptabilisés au coût après amortissement	—		(874)	
Amortissement de la prime sur placements comptabilisés au coût après amortissement	(3 942)		(3 729)	
	207 711	\$	35 705	\$

NOTES COMPLÉMENTAIRES
30 juin 2013

13. ÉVENTUALITÉS

Les états financiers de la corporation ne tiennent pas compte des dettes contingentes des paroisses du diocèse de Valleyfield.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

La corporation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. La corporation est exposée à ce risque principalement en regard à ses créditeurs et sa dette à long terme.

Risque de crédit

La corporation est exposée à un risque de crédit sur les contributions diocésaines à recevoir. La corporation évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants qu'elle a la quasi-certitude de recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

La corporation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la corporation à un risque de juste valeur.

Risque de prix autre

Le risque de prix autre associé aux placements en actions et en fonds communs est réduit au minimum, car la corporation atténue ce risque en rééquilibrant son portefeuille régulièrement et en s'assurant de respecter la politique de placement.

15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2012 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2013.